

Pourquoi faut-il réhabiliter l'enseignement de l'économie générale ?



L'économie générale est le socle commun pour de nombreuses professions de services intellectuels aux entreprises. Toute analyse comptable, fiscale, de gestion ou de droit des affaires qui ne s'appuie pas sur des connaissances solides en économie générale risque la myopie et peut déboucher sur des conseils ou des décisions qui génèrent pour l'entreprise des problèmes plus graves que la question qu'ils sont censés résoudre.

Or, l'enseignement de l'économie générale fait presque entièrement défaut en droit et il est très insuffisant et surtout inadapté, en expertise comptable et en gestion. Ainsi, nous formons depuis longtemps des experts-comptables avec peu de connaissances en économie ; les quelques enseignements d'économie en premier cycle prennent d'ailleurs l'allure de cours de mathématiques plus que celle d'économie comme si la discipline économique fondamentale paraissait trop triviale pour faire partie des enseignements supérieurs.

Les seuls étudiants qui ont été instruits, tant bien que mal, à l'économie générale, sont ceux qui ont préparé un bac économie.

Or, rien ne vaut pour une formation solide en expertise comptable ou en fiscalité ou en droit des affaires un bon enseignement d'économie générale et d'économie politique.

Et si cet enseignement peut faire appel à titre tout à fait subsidiaire aux calculs mathématiques, il doit d'abord viser d'acquérir les principes, la capacité d'analyse et le raisonnement économique fondamental et doit être évalué par l'aptitude de l'étudiant à rédiger une bonne dissertation économique.

Il suffit aux concepteurs des programmes d'études de comptabilité de procéder à une comparaison des matières enseignées dans les licence(s) et Master(s) de comptabilité en Tunisie avec les enseignements composant le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) équivalent à la licence et les enseignements composant le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) équivalent au Master dans le cursus d'expertise comptable en France pour s'en rendre compte.

Les annales d'examen d'économie de niveau licence de comptabilité reproduites dans la présente édition de la RCF fournissent la preuve de la nécessité d'une solide formation en économie générale dans le cursus de formation comptable.